

Alphinat inc.

États financiers consolidés
31 août 2006 et 2005

Le 20 décembre 2006

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Alphinat inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés d'**Alphinat inc.** aux 31 août 2006 et 2005 et les états consolidés des résultats, du déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 août 2006 et 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Alphinat inc.

Bilans consolidés

Aux 31 août 2006 et 2005

	2006 \$	2005 \$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	443 726	-
Placements temporaires (note 12)	-	426 586
Comptes débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses	42 904	28 758
Taxes à la consommation à recevoir	34 944	45 479
Frais payés d'avance	2 107	2 092
Crédits d'impôt à recevoir	207 771	263 353
	<hr/> 731 452	<hr/> 766 268
Immobilisations corporelles (note 4)	14 515	16 828
Logiciels d'application , déduction faite de l'amortissement cumulé de 20 751 \$ (19 965 \$ en 2005)	1 178	1 964
	<hr/> 747 145	<hr/> 785 060
Passif		
Passif à court terme		
Découvert bancaire	-	17 327
Comptes créditeurs et charges à payer (note 5)	141 380	129 405
Revenus perçus d'avance	16 875	19 125
Avances d'un administrateur et de personnes liées à l'administrateur, sans intérêt	94 005	98 908
Partie à court terme de l'emprunt d'une société sous contrôle commun (note 6)	129 000	129 000
Partie à court terme de la dette à long terme (note 7)	20 040	20 040
	<hr/> 401 300	<hr/> 413 805
Emprunt d'une société sous contrôle commun (note 6)	-	129 000
Dette à long terme (note 7)	26 720	46 760
	<hr/> 428 020	<hr/> 589 565
Capitaux propres		
Capital-actions (note 9)	4 314 100	3 615 657
Options d'achat d'actions (note 10 a))	993 537	1 150 557
Bons de souscription (note 10 b))	146 392	32 076
Surplus d'apport	182 020	25 000
Déficit	(5 316 924)	(4 627 795)
	<hr/> 319 125	<hr/> 195 495
	<hr/> 747 145	<hr/> 785 060

Continuité de l'exploitation (note 1)

Approuvé par le Conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

Alphinat inc.

Déficit consolidé

Pour les exercices terminés les 31 août 2006 et 2005

	2006	2005
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	(4 627 795)	(3 682 341)
Perte de l'exercice	<u>(689 129)</u>	<u>(945 454)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>(5 316 924)</u>	<u>(4 627 795)</u>

Alphinat inc.

Résultats consolidés

Pour les exercices terminés les 31 août 2006 et 2005

	2006 \$	2005 \$
Produits	111 550	362 439
Charges d'exploitation		
Frais liés à la réalisation des mandats, à l'administration et à la commercialisation	387 407	274 947
Amortissement des immobilisations corporelles et des logiciels d'application	7 549	9 826
Rémunération sous forme d'options d'achat d'actions	-	734 123
Frais de recherche et de développement (note 13)	408 359	270 099
	803 315	1 288 995
Perte d'exploitation	(691 765)	(926 556)
Charges financières (produits)		
Intérêts et frais bancaires	2 636	18 625
Intérêts sur les dettes à long terme	6 887	9 677
Revenus d'intérêts	(12 159)	(9 404)
	(2 636)	18 898
Perte de l'exercice	(689 129)	(945 454)
Perte de base et diluée par action (note 14)	(0,024)	(0,046)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	28 645 379	20 574 092
Continuité de l'exploitation (note 1)		

Alphinat inc.

Flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés les 31 août 2006 et 2005

	2006 \$	2005 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Perte de l'exercice	(689 129)	(945 454)
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 763	7 738
Amortissement des logiciels d'application	786	2 088
Rémunération sous forme d'options d'achat d'actions	-	734 123
	<u>(681 580)</u>	<u>(201 505)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs	(14 146)	271 508
Diminution (augmentation) des taxes à la consommation à recevoir	10 535	(15 995)
Diminution de la subvention à recevoir	-	68 130
(Augmentation) diminution des frais payés d'avance	(15)	12 714
Diminution des crédits d'impôt à recevoir	55 582	30 463
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	11 975	(14 561)
Diminution des revenus perçus d'avance	(2 250)	(308 190)
	<u>(619 899)</u>	<u>(157 436)</u>
Activités d'investissement		
Cession de placements temporaires	426 586	382 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 450)	(5 079)
	<u>422 136</u>	<u>376 921</u>
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(20 040)	(20 040)
Remboursement du prêt à la recherche et au développement	-	(166 600)
Émission d'actions et de bons de souscription	600 000	-
Émission de débentures	130 000	-
Frais d'émission d'actions	(36 241)	-
Emprunt auprès d'un actionnaire (remboursement)	-	(100 000)
Avance reçue d'Alphinat inc. avant la prise de contrôle inversée	-	225 000
Prise de contrôle inversée (note 3)	-	16 377
Frais de la transaction de la prise de contrôle inversée	-	(45 000)
Remboursement de l'emprunt d'une société sous contrôle commun	(10 000)	(155 094)
Remboursement des avances d'un administrateur et de personnes liées à l'administrateur	(4 903)	(8 350)
	<u>658 816</u>	<u>(253 707)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	461 053	(34 222)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	(17 327)	16 895
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	443 726	(17 327)
Information supplémentaire		
Intérêts payés	9 523	28 302

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2006 et 2005

1 Constitution, nature des activités et continuité de l'exploitation

La société, constituée le 12 mars 2004 en vertu d'un certificat de constitution émis conformément aux dispositions de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, était considérée comme une société de capital de démarrage, tel qu'il est défini au règlement 2.4 de la Bourse de croissance TSX. Le 27 avril 2005, elle a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Commerce électronique SurfnShop inc., société développant des solutions informatiques adaptées au secteur du commerce électronique (note 3).

De plus, le 13 septembre 2005, les deux sociétés ont fusionné en vertu des dispositions de l'article 185 de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

La société a désormais comme mission de développer et de tester des modules logiciels modernes conformes aux normes les plus avancées de l'industrie.

Trois grandes familles de solutions ont été configurées à partir de ces modules Alphinat pour répondre aux besoins des trois principaux marchés suivants :

- Le secteur public (gouvernement en ligne, santé, éducation, etc.);
- Les franchises et réseaux à succursales multiples;
- Les opérateurs de télécommunications.

Les solutions permettent de réduire les complexités et les coûts des processus d'affaires d'une organisation en automatisant la saisie, le traitement, l'aiguillage et la diffusion d'informations.

Ces solutions offrent un guichet unique à l'utilisateur qui doit traiter avec de multiples intervenants et sources d'information dans une même organisation, qu'il s'agisse d'une entreprise ou d'un gouvernement.

Bien que les présents états financiers consolidés aient été dressés selon le postulat de la continuité de l'exploitation, certains faits et circonstances suscitent un doute substantiel sur le bien-fondé de cette hypothèse. La société a enregistré des pertes d'exploitation importantes pour les exercices terminés les 31 août 2006, 2005 et 2004, ses flux de trésorerie liés à l'exploitation sont négatifs pour ces exercices et ses liquidités actuelles pourraient être insuffisantes pour faire face à ses obligations.

La poursuite des activités de la société dépendra de la capacité de la direction de mettre en œuvre son plan d'affaires avec succès en vertu duquel elle prévoit être en mesure d'accroître les produits d'exploitation provenant des produits existants et de l'établissement d'ententes et de partenariats avec des tiers. Selon la direction, la société pourrait également devoir recourir à un financement supplémentaire sous forme d'emprunts ou de titres de participation pour poursuivre son exploitation. Il n'y a aucune assurance que ces mesures mises en œuvre par la direction porteront leurs fruits. Ces états financiers ne comprennent pas les ajustements qui seraient nécessaires si la société était incapable de poursuivre son exploitation et était donc tenue de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations autrement que dans le cours normal de ses activités.

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2006 et 2005

2 Conventions comptables

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la société de même que ceux de la filiale en propriété exclusive Commerce électronique SurfnShop inc.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit procéder à des estimations et établir des prévisions qui modifient les montants déclarés de l'actif et du passif. Elle doit communiquer l'information relative à l'actif et au passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer des estimations. Les estimations importantes comprennent les options d'achat d'actions, les bons de souscription et les crédits d'impôt à recevoir.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, le découvert bancaire, ainsi que tous les placements liquides à court terme ayant une échéance d'au plus trois mois au moment de l'acquisition.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont des placements très liquides ayant une échéance de plus de trois mois, mais de moins de un an, au moment de l'acquisition. Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de la juste valeur.

Immobilisations corporelles et logiciels d'application

Les immobilisations corporelles et les logiciels d'application sont comptabilisés au coût, déduction faite des crédits d'impôt pour la recherche et le développement y afférents.

L'amortissement des immobilisations corporelles et logiciels d'application est comptabilisé selon la méthode du solde dégressif, aux taux suivants :

Matériel informatique	40 %
Logiciels d'application	40 %
Mobilier et matériel de bureau	20 %

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2006 et 2005

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que le coût pourrait ne pas être recouvrable. Il y a dépréciation lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure aux flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient provenir de l'actif. Le montant de la perte de valeur, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en diminution du produit provenant de l'émission de capital-actions.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale, notamment celle liée aux crédits d'impôt pour la recherche et le développement, est comptabilisée lorsqu'il y a un degré raisonnable de certitude qu'elle sera réalisée. Il est possible que les autorités gouvernementales n'adoptent pas la position de la société quant à l'admissibilité de ses demandes. Cette aide est portée en réduction des coûts des actifs correspondants et est imputée aux résultats lorsqu'elle est liée à des charges courantes.

Frais de recherche et de développement

Tous les frais liés aux activités de développement qui ne répondent pas aux critères de report généralement reconnus ainsi que tous les frais de recherche sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés. Les frais de développement qui répondent aux critères de report généralement reconnus sont capitalisés et amortis à l'encontre des revenus sur la période estimative au cours de laquelle on pense en retirer des avantages. Au 31 août 2006, la société n'avait reporté aucuns frais de développement.

Constatation des revenus

Les honoraires tirés des services professionnels sont généralement facturés selon les heures engagées pour rendre les services. Les produits tirés de ces services sont constatés à mesure que les services sont rendus. Les travaux en cours sont établis en tenant compte des services rendus qui n'ont pas été facturés. Les sommes perçues avant que les services ne soient rendus figurent dans les produits reportés et sont constatés comme produits lorsque les services sont rendus. Dans les cas où la société n'est pas en mesure d'estimer raisonnablement le degré d'avancement des travaux, les produits sont constatés à l'achèvement des travaux.

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2006 et 2005

La société constate les produits tirés de la vente de licences d'utilisation de logiciels et des services de soutien technique après-vente s'y rattachant ainsi que des autres services connexes conformément au *Statement of Position (SOP) 97-2*, « Software Revenue Recognition » de l'AICPA. Les honoraires tirés d'ententes visant les licences, les services de soutien technique après-vente et les autres services connexes sont attribués aux diverses composantes selon les éléments probants objectifs et spécifiques au fournisseur appuyant la juste valeur de chacune des composantes. Les produits tirés des licences d'utilisation de logiciels sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes quant à l'existence de l'entente, que le logiciel a été livré, qu'il ne fait aucun doute que le produit a été bien accueilli, que les frais connexes ont été établis ou peuvent l'être et que la perception de la contrepartie est raisonnablement assurée. Les produits tirés des composantes soutien technique après-vente sont constatés au prorata sur la durée du contrat de soutien. Les produits tirés des autres services connexes sont constatés à mesure que les services sont rendus.

Impôts sur les bénéfices

La société utilise la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents éléments d'actif et de passif. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan.

La société établit une provision pour moins-value à l'encontre de ces actifs d'impôts futurs si, selon l'information disponible, il est plus probable qu'improbable que l'actif d'impôts futurs ne sera pas réalisé.

Instruments financiers

La société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers en se basant sur les taux d'intérêt actuels, la valeur au marché et le prix actuel d'un instrument financier comportant des conditions comparables. À moins d'indication contraire, la valeur comptable de ces instruments est considérée approximativement égale à la juste valeur.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. Le calcul du résultat dilué par action doit être effectué selon la méthode du rachat d'actions comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été émises au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions de la société à la valeur boursière moyenne des actions au cours de l'exercice.

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2006 et 2005

Rémunération sous forme d'options d'achat d'actions

La société a octroyé des options d'achat d'actions, comme il est décrit à la note 10 a). La société a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés concernant les rémunérations et autres paiements à base d'actions. Elle utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options octroyées aux dirigeants, administrateurs et employés ainsi qu'aux non-salariés.

3 Prise de contrôle inversée

Le 27 avril 2005, Alphinat inc. a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Commerce électronique SurfnShop inc. pour une valeur de 5 000 000 \$. Lors de cette transaction, les porteurs de titres de Commerce électronique SurfnShop inc. ont reçu un total de 16 666 667 actions ordinaires d'Alphinat inc. Cette acquisition a constitué l'opération admissible pour Alphinat inc., tel qu'il est défini à la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX. Compte tenu des échanges d'actions décrits ci-dessus, le contrôle d'Alphinat inc. a été transféré aux actionnaires de Commerce électronique SurfnShop inc., entraînant ainsi une prise de contrôle inversée de la société.

Les présents états financiers reflètent les comptes du bilan et des résultats ainsi que les flux de trésorerie de Commerce électronique SurfnShop inc. à leur valeur comptable puisque celle-ci est réputée être l'acquéreur dans le cadre de la prise de contrôle inversée.

Les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie ainsi que les éléments d'actif et de passif d'Alphinat inc. sont inclus dans les présents états financiers consolidés depuis la date de la prise de contrôle inversée, soit le 27 avril 2005. Les chiffres présentés pour les périodes antérieures au 27 avril 2005 sont ceux de Commerce électronique SurfnShop inc.

La juste valeur des actifs et des passifs acquis dans le cadre de cette prise de contrôle inversée se détaille comme suit :

	\$
Actifs	
Avance à Commerce électronique SurfnShop inc.	225 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 377
Placements temporaires	808 586
Taxes à la consommation à recevoir	29 484
Frais payés d'avance	6 235
Comptes débiteurs	8 139
	<hr/>
	1 093 821
Passifs à court terme	2 755
	<hr/>
Actifs nets acquis	1 091 066

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2006 et 2005

La contrepartie émise dans le cadre de cette prise de contrôle inversée est la suivante :

	\$
10 750 000 actions ordinaires	453 556
2 000 000 d'options d'achat d'actions réévaluées à la juste valeur au 27 avril 2005 (note 10 a))	416 434
Frais liés à la transaction	
Payés comptant	45 000
480 000 actions ordinaires à titre d'honoraires d'intermédiation	144 000
200 000 bons de souscription (note 10 b))	32 076
	<u>1 091 066</u>

4 Immobilisations corporelles

	2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
	\$	\$	\$
Matériel informatique	111 521	100 438	11 083
Mobilier et matériel de bureau	17 087	13 655	3 432
	<u>128 608</u>	<u>114 093</u>	<u>14 515</u>
	2005		
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
	\$	\$	\$
Matériel informatique	107 071	94 533	12 538
Mobilier et matériel de bureau	17 087	12 797	4 290
	<u>124 158</u>	<u>107 330</u>	<u>16 828</u>

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2006 et 2005

5 Comptes créditeurs et charges à payer

	2006 \$	2005 \$
Salaires et avantages sociaux	41 482	50 358
Comptes fournisseurs et frais courus	99 898	79 047
	<hr/>	<hr/>
	141 380	129 405
	<hr/>	<hr/>

6 Emprunt d'une société sous contrôle commun

L'emprunt d'une société sous contrôle commun ne porte pas intérêt. Cet emprunt est remboursable en deux versements de 64 500 \$ payables le 4 novembre 2006 et le 4 mai 2007. Au cours de l'exercice, un montant de 129 000 \$ a été annulé en contrepartie de l'émission de 793 333 actions ordinaires (note 9 a)).

7 Dette à long terme

	2006 \$	2005 \$
Emprunt au montant original de 100 000 \$ supportant les frais de commercialisation de solutions technologiques, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens meubles et immeubles, corporels et incorporels présents et futurs de la société de même que par le cautionnement d'une société apparentée, portant intérêt au taux de 11,7 % et remboursable en versements mensuels de 1 670 \$ jusqu'en décembre 2008	46 760	66 800
Moins la partie à court terme	(20 040)	(20 040)
	<hr/>	<hr/>
	26 720	46 760
	<hr/>	<hr/>

Les versements en capital à effectuer s'élèvent à 20 040 \$ au cours des deux prochains exercices et à 6 680 \$ en 2009.

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2006 et 2005

8 Actions privilégiées rachetables

	Nombre	Montant \$
Solde au 31 août 2004	676 039	2 000 000
Conversion en actions ordinaires	<u>(676 039)</u>	<u>(2 000 000)</u>
Solde au 31 août 2005	<u>-</u>	<u>-</u>

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2000, la société avait émis 676 039 actions privilégiées à la suite d'une conversion d'actions ordinaires en actions privilégiées rachetables pour une contrepartie évaluée à 676 039 \$. Étant donné les caractéristiques de ces actions, la société les avait présentées à la valeur de rachat dans le passif.

Le 21 janvier 2005, les 676 039 actions privilégiées émises par Commerce électronique SurfnShop inc. ont été converties en 4 127 418 actions ordinaires de Commerce électronique SurfnShop inc. (note 9 a)).

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2006 et 2005

9 Capital-actions

- a) Autorisé en un nombre illimité d'actions ordinaires, avec droit de vote et participantes

Émis

	Nombre	Montant \$
Actions ordinaires		
Solde au 31 août 2004	10 009 691	1 018 101
Conversion des actions de catégorie B en actions de catégorie A (note 8)	<u>6 656 976</u>	<u>2 000 000</u>
Solde à la date de prise de contrôle inversée ⁽¹⁾	16 666 667	3 018 101
Prise de contrôle inversée (note 3)	10 750 000	453 556
Émission d'actions en paiement d'honoraires d'intermédiation (note 3)	<u>480 000</u>	<u>144 000</u>
	<u>27 896 667</u>	<u>3 615 657</u>
Actions ordinaires		
Solde au 31 août 2005	27 896 667	3 615 657
Conversion d'une partie de l'emprunt d'une société sous contrôle commun (note 6)	793 333	119 000
Conversion de débetures (note 9 b))	866 667	130 000
Émission d'actions (note 9 b))	5 000 000	600 000
Frais d'émission d'actions	-	(36 241)
Juste valeur des bons de souscription émis en contrepartie du capital souscrit (note 10 b))	<u>-</u>	<u>(114 316)</u>
	<u>34 556 667</u>	<u>4 314 100</u>

⁽¹⁾ À la date de la prise de contrôle inversée, la société a émis 16 666 667 actions ordinaires en échange de l'intégralité des actions émises et en circulation de Commerce électronique SurfnShop inc., soit 10 009 691 actions en contrepartie des 6 191 127 actions de catégorie A émises en date du 31 août 2004, et 6 656 976 actions en contrepartie des 4 127 418 actions de catégorie A émises à la conversion des actions privilégiées (note 8).

- b) En juillet 2006, la société a émis 5 000 000 d'actions ordinaires en contrepartie de 600 000 \$ au comptant dans le cadre d'un placement privé. De plus, la société a émis des débetures convertibles portant intérêt au taux de 6 % pour un montant de 130 000 \$. Le 23 août 2006, ces débetures ont été converties en 866 667 actions ordinaires.

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2006 et 2005

10 Options d'achat d'actions et bons de souscription

- a) Dans le cadre de la prise de contrôle inversée survenue le 27 avril 2005 (note 3), la société a pris en charge le régime d'options d'achat d'actions qui avait été créé par la société de capital de démarrage. Elle a ensuite remplacé ce régime d'options d'achat d'actions par un nouveau régime.

Selon les termes du nouveau régime, les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la société d'acquiescer des actions de cette dernière. Le nombre maximal d'options pouvant être octroyées en vertu du nouveau régime est égal à 3 937 955 actions ordinaires. Les options à être octroyées en vertu du nouveau régime n'excéderont pas une durée de cinq ans et seront octroyées au prix et aux autres conditions que les administrateurs jugeront nécessaires afin d'atteindre l'objectif du nouveau régime, et ce, conformément à la réglementation applicable. Le prix de levée de l'option ne pourra être inférieur au prix du marché.

Le nombre maximal d'options pouvant être octroyées à un bénéficiaire ne devra pas dépasser 5 % de l'ensemble des actions ordinaires en circulation. Le nombre maximal d'options pouvant être octroyées à un consultant ne devra pas dépasser 2 % de l'ensemble des actions ordinaires en circulation.

Les 2 000 000 d'options préalablement octroyées dans le cadre de l'ancien régime sont encore valides mais sont dorénavant assujetties aux modalités du nouveau régime.

Le tableau suivant présente les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation et exerçables (droits acquis à la date d'émission) au 31 août 2006.

	Nombre	Valeur comptable \$	Prix de levée moyen pondéré par action \$	Durée contractuelle moyenne pondérée (en mois)
En circulation et exerçables au début	5 221 144	1 150 557	0,26	44
Expirées au cours de l'exercice	(925 000)	(157 020)	0,20	-
En circulation et exerçables à la fin	4 926 144	993 537	0,27	39

La juste valeur des options a été estimée selon le modèle d'évaluation de Black et Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	Administrateurs et employés	Placeurs pour compte
Taux d'intérêt sans risque	de 3,62 % à 4,00 %	3,10 %
Volatilité prévue	100 %	100 %
Taux de rendement des actions	0 %	0 %
Durée de vie prévue de chaque option octroyée	de 4,88 ans à 5 ans	1,38 an

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2006 et 2005

- b) Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2006, la société a octroyé à ceux qui ont souscrit au capital-actions de la société 3 366 667 bons de souscription permettant l'achat de 3 366 667 actions ordinaires de la société, à un prix d'exercice de 0,18 \$ l'action durant une période de 18 mois. La juste valeur de ces bons de souscription a été estimée à 114 136 \$ et a été inscrite en réduction du capital-actions. Le crédit correspondant a été comptabilisé dans les bons de souscription.

De plus, la société a octroyé à un consultant impliqué dans la transaction 200 000 bons de souscription permettant l'achat de 200 000 actions ordinaires de la société, à un prix d'exercice de 0,30 \$ l'action durant une période de 24 mois. La juste valeur de ces bons de souscription est estimée à 32 076 \$ et a été inscrite à titre de frais d'émission d'actions. Le crédit correspondant a été comptabilisé dans les bons de souscription.

La juste valeur des bons de souscription a été estimée selon le modèle d'évaluation de Black et Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	2,95 %
Volatilité prévue	100 %
Taux de rendement des actions	0 %
Durée de vie prévue	2 ans
Juste valeur à la date d'octroi	0,16 \$

Le tableau suivant présente les renseignements relatifs aux bons de souscription en circulation et exerçables (droits acquis à la date d'émission) en vigueur au 31 août 2006.

	Nombre	Valeur comptable \$	Prix de levée moyen pondéré par action \$	Durée contractuelle moyenne pondérée (en mois)
En circulation et exerçables au début	200 000	32 076	0,30	8
Émis au cours de l'exercice	3 366 667	114 316	0,18	18
En circulation et exerçables à la fin	3 566 667	146 392	0,19	16

La juste valeur des bons de souscription a été estimée selon le modèle d'évaluation de Black et Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	de 2,95 % à 4,50 %
Volatilité prévue	100 %
Taux de rendement des actions	0 %
Durée de vie prévue	de 1,5 an à 2 ans

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2006 et 2005

11 Engagements

Les paiements minimaux futurs aux termes d'un bail ayant trait à une automobile échéant en septembre 2007 s'élèvent à 7 356 \$ par année.

12 Instruments financiers

	2006 \$	2005 \$
Placements temporaires		
Certificat de placement garanti, portant intérêt au taux de 2 %, échu le 12 octobre 2005	-	426 586

Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent éventuellement la société à un risque de crédit comprennent essentiellement l'encaisse, les placements temporaires et les comptes débiteurs. La société conserve ses soldes d'encaisse et ses placements temporaires auprès d'une importante institution financière. La société constitue également une provision pour créances douteuses lorsqu'elle juge que les comptes débiteurs sont irrécouvrables. Pour ces raisons, la société est d'avis que le risque de crédit est limité.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Encaisse	Sans intérêt
Placements temporaires	Taux variable
Comptes débiteurs	Sans intérêt
Taxes à la consommation à recevoir	Sans intérêt
Crédits d'impôt à recevoir	Sans intérêt
Comptes créditeurs et charges à payer	Sans intérêt
Avances d'un administrateur et de personnes liées à l'administrateur	Sans intérêt
Emprunt d'une société sous contrôle commun	Sans intérêt
Dettes à long terme	Taux fixe

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2006 et 2005

13 Frais de recherche et de développement

	2006 \$	2005 \$
Frais de recherche et de développement	560 896	533 452
Moins les crédits d'impôt	(152 537)	(263 353)
	<u>408 359</u>	<u>270 099</u>

14 Perte par action

Pour les exercices terminés les 31 août 2006 et 2005, il n'y avait aucune différence entre la perte de base et la perte diluée par action étant donné que l'ensemble des options d'achat d'actions et des bons de souscription émis ont un effet antidilutif et, par conséquent, n'ont pas été inclus lors du calcul. La perte diluée par action a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation.

Des options permettant d'acheter 3 221 144 et 1 075 000 actions ordinaires aux prix de 0,30 \$ et de 0,20 \$ l'action, respectivement, étaient en circulation au 31 août 2006, mais n'ont pas été prises en compte dans le calcul du bénéfice dilué par action du fait que le prix d'exercice des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires.

15 Impôts sur les bénéfices

- a) La charge (le recouvrement) d'impôts sur les bénéfices diffère du montant qui aurait été calculé en appliquant le taux d'imposition statutaire de 31,72 % (31,02 % au 31 août 2005) :

	2006 \$	2005 \$
Recouvrement d'impôts selon le taux d'imposition statutaire	(218 592)	(293 280)
Écarts permanents	20 580	231 725
Avantage fiscal non comptabilisé découlant des pertes autres qu'en capital	180 756	17 052
Effet d'un changement de taux d'imposition sur les impôts futurs	81 782	-
Avantage fiscal non comptabilisé découlant des écarts temporaires	(64 526)	44 503
	<u>-</u>	<u>-</u>

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2006 et 2005

b) Les impôts futurs comprennent les éléments significatifs suivants :

	2006 \$	2005 \$
Actifs d'impôts futurs		
Pertes autres qu'en capital	538 859	475 766
Frais de recherche et de développement	486 930	427 941
Propriétés intellectuelles	63 570	50 139
Frais d'émission d'actions	143 084	112 000
	<u>1 232 443</u>	<u>1 065 846</u>
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles et logiciels d'application	1 651	2 319
Crédits d'impôt pour la recherche et le développement	42 831	13 208
	<u>44 482</u>	<u>15 527</u>
	1 187 961	1 050 319
Moins la provision pour moins-value	<u>(1 187 961)</u>	<u>1 050 319</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>

Les pertes autres qu'en capital dont la société dispose au 31 août 2006 totalisent approximativement 1 829 033 \$ au niveau fédéral et 1 607 919 \$ au niveau provincial. Ces pertes peuvent être utilisées au plus tard au cours des exercices suivants :

	Fédéral \$	Provincial \$
2007	350 771	329 432
2008	169 462	137 789
2013	506 139	423 066
2014	165 836	132 200
2015	43 753	7 597
2026	593 072	577 835
	<u>1 829 033</u>	<u>1 607 919</u>

Les frais de recherche et de développement non déduits totalisent approximativement 930 576 \$ au niveau fédéral et 2 606 053 \$ au niveau provincial et n'ont aucune date d'expiration.

Les frais d'émission d'actions non déduits au 31 août 2006 totalisent approximativement 454 468 \$ aux niveaux fédéral et provincial. Ces frais expirent graduellement jusqu'au cours de l'exercice se terminant le 31 août 2010.

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2006 et 2005

- c) De plus, la société dispose de crédits d'impôt à l'investissement totalisant approximativement 138 610 \$ au niveau fédéral qu'elle peut reporter jusqu'en 2026 contre ses impôts futurs à payer. Ces crédits peuvent être utilisés au plus tard au cours des exercices suivants :

	\$
2008	5 578
2009	13 988
2010	3 143
2011	123
2015	32 101
2026	83 677
	<hr/>
	138 610
	<hr/>

16 Dépendance économique

	2006 %	2005 %
Revenus provenant des plus importants clients		
Client A	54	16
Client B	35	82

L'ensemble des clients et des activités est établi au Canada.

17 Opérations entre apparentés

	2006 \$	2005 \$
Intérêts sur le prêt d'un actionnaire	-	4 545

